COMMUNE DE MONDERCANGE
Mondercange • Bergem • Foetz • Pontpierre

Demande d'Autorisation

pour l'occupation des infrastructures du centre culturel « beim Nëssert » à Bergem

La demande est à présenter au plus tôt 8 mois avant la date souhaitée

Au Collège Échevinal de la Commune de Mondercange

ASSOCIATION LOCALE ◉ PARTICULIER ○ SOCIETE/MINISTERE ○

Je soussigné(e), Nom :

Adresse : numéro et rue :

Code postale et localité :

Téléphone : e-mail :

Association organisatrice :

demande l'autorisation nécessaire pour pouvoir occuper le centre culturel « beim Nëssert » :

du au de heures à heures

Montage scène (Date) : Démontage scène (Date) :

Pour le motif suivant:

Responsable de la sécurité, de la bonne tenue et de la discipline générale :

Sous-gérants de l'exploitation du débit de boissons alcooliques :

1 2 3

Date d'entrée de la demande : le

Je m'engage à :

- respecter le nombre de personnes admises par manifestation qui ne peut en aucun cas dépasser celui arrêté dans l'autorisation commodo-incommodo (450 personnes debout, 220 personnes assises en rang, 192 personnes assises à table).
- respecter les heures d'ouverture et de fermeture fixées par le collège des bourgmestre et échevins.
- veiller à ce que la sortie des véhicules d'urgences soit à tout moment garantie.
- respecter le règlement de Police, tranquillité publique.
- dégager, nettoyer et remettre en ordre les locaux.

Adresse :	**Adresse postale:**	**Compte bancaire :**
Centre culturel "beim Nëssert"	AC Mondercange	AC Mondercange
14 rue de Schifflange	B.P. 50	LU09 0019 5001 0747 5000
L-3316 BERGEM	L-3901 MONDERCANGE	BIC: BCEELULL

COMMUNE DE MONDERCANGE
Mondercange • Bergem • Foetz • Pontpierre

Je déclare :

- avoir pris connaissance du règlement communal concernant l'exploitation et l'utilisation du centre culturel « Beim Nëssert»
- avoir satisfait à l'obligation de disposer d'un contrat d'assurance valable couvrant la responsabilité civile (dommage corporel à 10.000.000 €, dommage matériel à 650.000 €).
- avoir pris connaissance du payement de tous frais causés par mauvaise manipulation du système d'alarme du bâtiment.
- avoir pris copie de l'état des lieux et de la liste d'inventaire
- avoir pris connaissance de l'accord d'approvisionnement de boissons avec la société MUNHOWEN S.A.

Important : n'oubliez pas, le cas échéant,

- de vous procurer une clé du bâtiment auprès du service des portiers (avant 16h00)
- de payer la taxe (location) de 1.000,00 € / jour au moins 1 jour d'avance par virement bancaire pour l'utilisation du centre culturel « Beim Nëssert » lors des festivités privées
- de payer la caution de 500,00 € au moins 1 jour d'avance par virement bancaire (sera remboursée après l'état des lieux final.)

Veuillez indiquer votre N° compte bancaire pour le remboursement de la caution s.v.p :

LU BIC :

Signature :

Insérer la manifestation dans le calendrier des manifestations de la Commune de Mondercange

débit de boisson/vente de boissons alcooliques

Catering / Traiteur OUI ◯ NON ◉ Nom du traiteur :

Salle 1 (buvette) ☐	Salle 2 (scène) ☐	Buvette ☐	Tables rondes hautes ☐
Cuisine ☐	Plonge ☐		
Cellule frigo. boissons ☐	Cellule frigo. aliments ☐		
Salle de conférence ☐	Foyer ☐	Garde-robe ☐	
Nombre de personnes :	Nombre de tables :	Nombre de chaises :	
Beamer ☐	Écran plafond ☐	Scène ☐	Rideau scène ☐
Sonorisation ☐	Micro (wireless, …) ☐		
Verres à vin blanc	Verres à Champ.	Verres à eau	Verres à bière
Assiettes dessert	Assiettes normales	Assiettes à soupe	
Sous-tasses	Tasses à café		
Fourchettes dessert	Fourchettes normales	Couteaux	Cuillères à soupe

Adresse :
Centre culturel "beim Nëssert"
14 rue de Schifflange
L-3316 BERGEM

Adresse postale:
AC Mondercange
B.P. 50
L-3901 MONDERCANGE

Compte bancaire :
AC Mondercange
LU09 0019 5001 0747 5000
BIC: BCEELULL